



Vices cachés sur ma voiture après 400km!! que faire?

Par **dada1203**, le **01/09/2010** à **11:18**

Bonjour, tout d'abords merci d'avance à ceux qui m'aiderons pour mon problème.

J'ai acheté à un particulier une peugeot 207 hdi 1.6 110 cv le 27/08.

Je rentre chez moi avec sachant que j'habite limoges et j'ai acheté la voiture à nantes et le 29/08 la voiture me lache (voyants de défaillance, perte de puissance...) après seulement 400 km!!!

J'emmène la voiture au garage et on me dis qu'il y a un probleme de turbo.

Je contact le vendeur pour lui dire et lui me dis qu'il n'est au courant de rien, qu'il n'a jamais eu de problèmes avec, or avec la valise le garagiste a vu que la voiture est passée 4 fois à la valise depuis avril 2010.

Je voudrais savoir ce que je peux faire, si je peux me retourner contre le vendeur et annulé la vente?

Est ce que mon cas rentre dans les procédures de vices cachés et si oui quelles démarches dois-je faire?

Merci d'avance.